



Assignation à comparaître

Par **Marie DALET**, le **03/08/2018** à **15:24**

Bonjour,

J'ai reçu du père de mes enfants une assignation à comparaître devant le JAF. Or ce dernier est venu à mon domicile pour me prendre ce document qu'il ne veut me rendre...
Quel recours je peux avoir pour obtenir une copie de cette assignation, sachant que l'huissier m'a informé qu'il ne pouvait pas m'en fournir une copie et que son avocate m'a gentiment indiqué qu'elle n'avait pas à communiquer avec moi.

Cordialement.

Marie.

Par **morobar**, le **03/08/2018** à **16:10**

Bonjour,

- a) déposer une plainte pour le vol commis à votre domicile par le quidam
- b) s'adresser au greffe pour obtenir confirmation des dates et heures si vous ne vous en souvenez plus.

Par **Marie DALET**, le **03/08/2018** à **16:24**

Merci pour la réponse, néanmoins je doute qu'une plainte puisse être recevable. Bien que

nous n'habitons plus sous le même toit le bail est à nos deux noms et il a les clés du logement.

Par **Chabu**, le **03/08/2018** à **22:28**

Bonsoir

Là si mauvaise entente faudrait refaire le bail et changer la serrure par précaution.

Vous connaissez le motif de l'assignation?

Par **Tisuisse**, le **04/08/2018** à **08:31**

Bonjour,

Rien n'empêchera le greffe de vous fournir copie d'assignation.